

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FEVRIER 2018

Le 22 février 2018 à 20h le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Dominique DROUET, Maire.

Etaient présents : Patrick BREBION, Christelle COLAS, René COSNARD, Joël DEROUIN, Peggy MAILLARD, Sébastien MORTIER, Sonia QUENTIN

Etaient absents (es) : Laurent COEURET

Date de convocation : 19 février 2018

Date d'affichage des décisions : 8 mars 2018

Joël DEROUIN a été désigné secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2018

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 9 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

1. PRE BUDGET 2018

Mr le Maire soumet au Conseil Municipal les documents de travail concernant le pré-budget 2018 de la Commune et du service Assainissement.

Après discussion, le Conseil Municipal propose en investissement, la poursuite de la réfection de la VC6, de la cour de l'école et du chemin d'accès derrière la salle des fêtes.

2. REVALORISATION LOYER COMMUNAL

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'examiner la revalorisation du loyer communal 5 rue de l'Ecole, selon l'indice de l'INSEE, soit 1.005% d'augmentation entre le 1^{er} trimestre 2016 et le 1^{er} trimestre 2017, ce qui porte le loyer de Mars 2018 à 357.13€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, valide le loyer de 357.13€ pour le logement 5 rue de l'école et ce à compter de Mars 2018.

3. DEPENSES INVESTISSEMENT

Mr le Maire informe le Conseil municipal que la débroussailleuse et le taille haie perche de l'agent technique accusent une dizaine d'années et ont nécessité des réparations en 2017.

La maison Point Vert proposant une reprise de ce matériel pour une valeur de 400€, Mr le Maire propose d'investir dans une débroussailleuse et un taille haie neuf, selon un devis proposé pour 1.308,00 € TTC ; soit un investissement de 908,00€ TTC pour les deux outils.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, valide cet investissement et autorise Mr le Maire à signer un bon de commande pour une débroussailleuse à 609,00€ (- reprise de 200,00€) et pour un taille haie perche à 699,00€ (- reprise de 200,00€)

4. DEROGATIONS SCOLAIRES

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu deux demandes de dérogations scolaires, et qu'il a dans l'urgence, accepté celle demandée par la famille nouvellement arrivée au lieu-dit « le vieux pré ».

Mr le Maire soumet au Conseil Municipal, la deuxième dérogation scolaire demandée par la famille nouvellement arrivée au lieu-dit « Teilleux ».

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal, accorde cette dérogation.

5. QUESTIONS DIVERSES

Mr le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu deux demandes de subventions pour des voyages scolaires. Après en avoir discuté, le Conseil Municipal, ne souhaite pas donner de suite favorable à ces demandes.

Sébastien MORTIER signale que des gravats autres que démolition ont été mis dans des ornières d'un chemin communal, occasionnant des blessures à des canidés et des crevaisons de pneumatiques. Il conviendrait de faire une parution dans le journal municipal afin de rappeler que seuls les gravats de démolition peuvent être mis dans les ornières des chemins communaux.

La séance est levée à 22h

| | |
|------------------|--------|
| BREBION Patrick | |
| COEURET Laurent | absent |
| COLAS Christelle | |
| COSNARD René | |

| | |
|-------------------|--|
| DEROUIN Joël | |
| DROUET Dominique | |
| MALABRY Peggy | |
| MORTIER Sébastien | |
| QUENTIN Sonia | |